

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité - Justice

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

AGENCE NATIONALE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE

(ANGMV)

AON N°02/CPMP/ANGMV/2023

POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) CHÂTEAUX D'EAU ET OUVRAGES ANNEXES EN GÉNIE CIVIL DANS LES WILAYAS DE TRARZA, DU BRAKNA, DE L'ASSABA ET DU HODH EL GHARBI

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du plan de passation des marchés publics paru dans le site de l'ARMP (armp.mr).

Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N°02/CPMP /ANGMV/2023

/

2. *L'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV)* a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2023 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la réalisation **des travaux de 6 châteaux d'eau et ouvrages annexes en génie civil dans les wilayas du Trarza, du Brakna, de l'Assaba, et du Hodh Elgharbi**. Les travaux seront exécutés dans un délai ne dépassant 4 mois.

Les travaux consistent à la réalisation par site des ouvrages suivants :

- Châteaux d'eau de 60 m³ de volume surélevé de 3m de hauteur avec un local de stockage des équipements sous le château d'eau.
- Hangar (aire de repos) bâti sur 60m².
- Boutique de 35m².
- Loge gardien bâti sur 25m².

N°	Wilaya	Commune	Site
1	Trarza	Mederdra	SITE EHSSEYE ABDOU
2	Trarza	Ouad Naga	SITE BIR EL BARKA
3	Brakna	Aleg	SITE BAGDAD
4	Brakna	Male	SITE BUKSSEISS
5	Assaba	Gurou	SITE GUEROU
6	Hodh El Gharbi	Doueirara	SITE DOUEIRARA

3. L'ANGMV sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour lesdits travaux.

Les travaux seront réalisés en un seul lot et suivant le tableau indicatif ci-dessus :

4. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Villa 706 TZV BP : 4041 Tél : + 222 45 25 29 03 email : mr_angmv@grandemurailleverte.org

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière :

- Le candidat doit avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières au moins égal à 9 000 000 MRU.
- Le candidat doit disposer d'une attestation d'autofinancement, certifiant que le candidat dispose de liquidité et /ou facilités de crédit d'au moins de 3 000 000 MRU délivrée par une banque agréée.

Capacité technique :

- Avoir réalisé un marché de construction de châteaux d'eau de même nature et de même complexité comparable au cours des cinq dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022). Ce marché doit être attesté par un maître d'ouvrage public ou parapublic.
- Le candidat doit disposer du matériel spécifié dans le DAO nécessaire pour l'exécution des travaux,
- Le candidat doit disposer du personnel requis dans le DAO

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de l'ANGMV à compter du 26 Juin contre un paiement non remboursable versé au trésor de quatre mille ouguiyas (4 000 MRU).

8. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le 19/07/2023 à 12 h00. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse Commission de Passation des Marchés Publics de l'ANGMV TZA 706 BP : 4041 Tél : 45 25 29 à côté de l'Ambassade des Émirats Arabes Unies au plus tard le **19/07/2023 à 12 Heures 00.**

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 120 000 MRU ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible et ayant une validité de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Le délai d'exécution est de 4 mois.



Le Directeur Général de l'ANGMV

Sidna Ould AHMED ELY